



**LES
COURSIERS
NANTAIS**

Coopérative de coursiers à vélo

N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

I) Histoire et présentation

- Octobre 2017 => Création de l'association de loi 1901 Les Coursiers Nantais
- Mars 2018 => aménagement au Wattignies Social Club sur l'île de Nantes de notre local
- Janvier 2019 => Incubation aux ecosolies
- Mars 2019 => Lancement de la livraison de Repas
- Mai 2019 => Lauréat de l'appel à projet Flux de Nantes Métropole
- Janvier 2020 => passage en SCOP

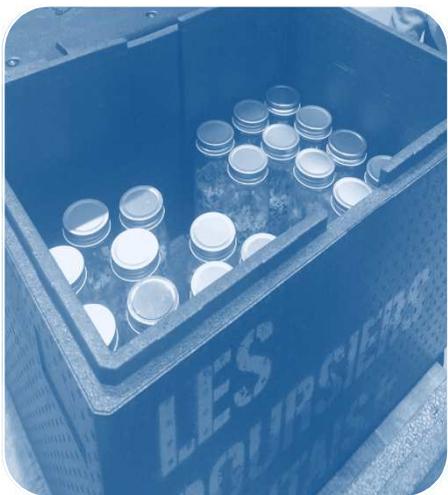


François Lemoine, Victor Farge, Erxan Marin, Simon Paratte, Christophe Lebail et Léo Tchan sont les premiers salariés de la futur SCOP Les Coursiers Nantais

L'équipe LCN photographiée en Février 2019 à Nantes.

N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

Nos Services



Livraison
de repas



Transport
et stockage
de Plis /
Colis



Transport
de Froid et
stockage
en
chambre
froide



LES COURSIERS NANTAIS ORGANIGRAMME



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

II) Gouvernance et innovation sociale

- Démocratie participative et constructive
- Passage en SCOP prévu au 31/12/2019 (accompagnement par l'URSCOP)
- Promotion de l'économie local et participative
- Evolution du rôle du coursier à vélo

Passage en SCOP

- Une Scop fonctionne dans un cadre démocratique et dans la transparence. C'est pourquoi chaque associé dispose d'une voix quel que soit le montant du capital détenu.
- Les associés non salariés ne disposent pas plus de 35 % des droits de vote. Les coopérateurs salariés s'engagent à contribuer à la constitution et au développement du capital de la Scop.
- Le partage du résultat est réalisé équitablement entre les salariés, l'entreprise et les actionnaires.
- Les réserves constituent le patrimoine commun de la Scop, elles garantissent l'indépendance de l'entreprise, sa pérennité. Elles se transmettent de génération en génération et ne peuvent être partagées.
- La solidarité morale des coopérateurs n'est pas limitée à leur Scop mais s'étend à l'ensemble des membres du mouvement.

Lutte contre le phénomène d'uberisation du métier de coursier à vélo

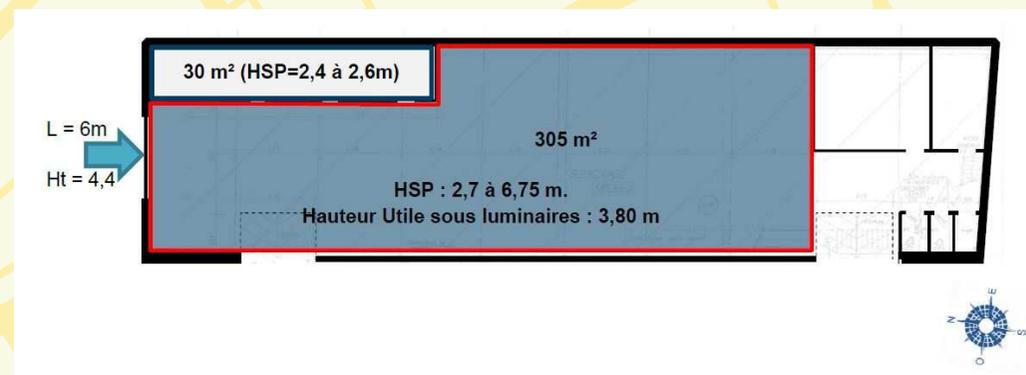


Evolution du coursier à vélo

- Possibilité de devenir associé de la SCOP Les Coursiers Nantais
- Salaire décent des coursiers,
- répartition des bénéfices selon les statuts de la SCOP (40% du résultat affectés aux ressources, 30% au salarié, 30 % aux associés)
- Mise à disposition, qualité et entretien du matériel (vélo, vêtements, remorque ...)
- Condition de
- Proposition et diversification des postes.

III) Logistique et Matériel

- Lieu logistique
- Matériels
- Outils numérique



En effet une grande partie de ce bâtiment équipé d'un quai de déchargement est destiné à servir de hub logistique pour desservir tout le centre ville.

Les coursiers nantais sont installés dans les locaux du Wattignie Social Club, un ancien entrepôt en reconversion. Son emplacement géographique au cœur de l'île de Nantes, à 1 minutes du pont de Pirmil en fait un atout considérable.

Matériels

- 7 vélos avec une capacité de charge maximale de 10 kg et 30 L,
- 4 vélocargos et d'un vélocargo électrique d'une capacité de charge maximale de 80kg et 250L,
- 2 remorques pour une capacité maximale de 200 kg et 1M3.
- Caissons isotherme, plaque eutectique et sonde de contrôle de la chaîne du froid



Le cout total des investissements s'élèvent à plus de 20.000 € issus d'un auto-financement de leur part, cet effort financier conséquent mais indispensable prouve leur détermination et leur conviction dans la réussite du projet qu'ils portent.

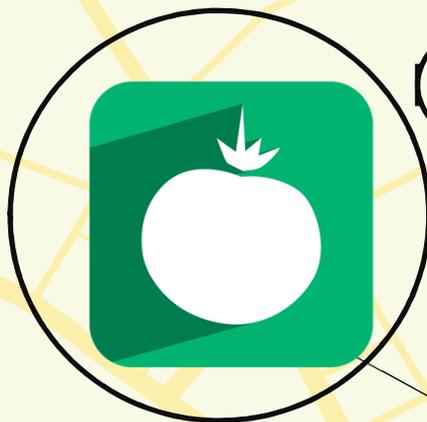
N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40



Quand quelques kilomètres à peine séparent fournisseurs et commerces locaux, le recours aux véhicules motorisés est un non-sens, ici avec leur vélo cargo Les Coursiers Nantais font gagner un temps précieux à tous ces acteurs de l'économie local tout participant au désengorgement et à la dépollution des rues du centre ville.

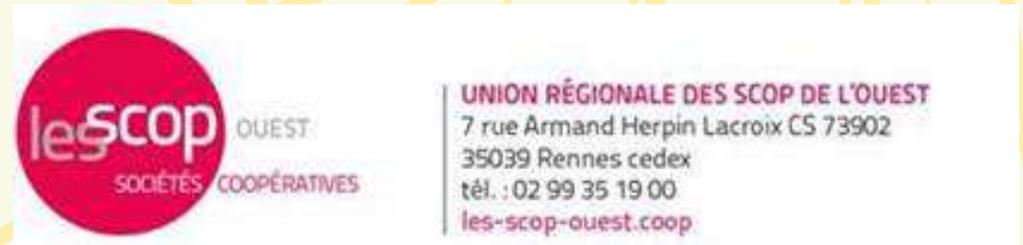
N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

Nos premiers partenaires commerciaux



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr / 06 15 24 06 40

Nos Partenaires



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION DES LIVRAISONS DANS LE CENTRE-VILLE DE NANTES



Pourquoi ?

Inciter à la transition énergétique et contribuer à réduire l'impact écologique du transport

- avantage compétitif à recourir à des véhicules de livraison non motorisés, propres, silencieux.

Simplifier la réglementation :

- abrogation des dérogations et exceptions
- pas de livraison entre 23h et 4h

Structurer les livraisons aux particuliers, liées notamment au e-commerce.

Qui est concerné ?

La réglementation s'applique :

- **aux transporteurs professionnels** effectuant une livraison ou un enlèvement de marchandises auprès de professionnels ou de particuliers
- **aux commerçants** effectuant des livraisons ou des enlèvements de marchandises à leurs clients dans le cadre de leur activité.

Quel est le périmètre ?

Les périmètres réglementés sont l'ensemble des aires piétonnes, la zone rouge de stationnement payant, la zone à trafic limité, les rues Paul Bellamy et de Gigant.

Qu'est-ce qu'un véhicule propre ?

Est considéré comme propre un véhicule dont la motorisation est assurée par une énergie électrique, GNV ou hydrogène.

ACTE I : printemps 2019

Bonus environnemental

accès élargi de 4h à 23h pour les véhicules à énergie alternative



4h - 23h



Les véhicules propres auront un bonus environnemental et pourront accéder au centre ville de 4h à 23h

Pour tous les autres véhicules de livraisons, les règles actuelles restent en vigueur.

Pour tout savoir : www.maison-tranquilité-nantes.fr/stationnement

Des ateliers d'accompagnement au changement seront organisés en 2019-2020 avec les acteurs concernés, en vue de l'ACTE II

ACTE II : septembre 2020

Nouvelles règles de livraison appliquées à tous

pour tous types d'activités, de livraisons, de destinataires



4h - 23h



4h - 23h



4h - 23h

Les véhicules propres bénéficient d'une plage horaire de livraison plus large



4h - 11h30



4h - 11h30

Les véhicules diesel ou essence peuvent toujours livrer le matin

Gabarit autorisé élargi : longueur maximale du véhicule : 12m
Incitation à la massification, à la réduction des flux.

nantesmetropole.fr

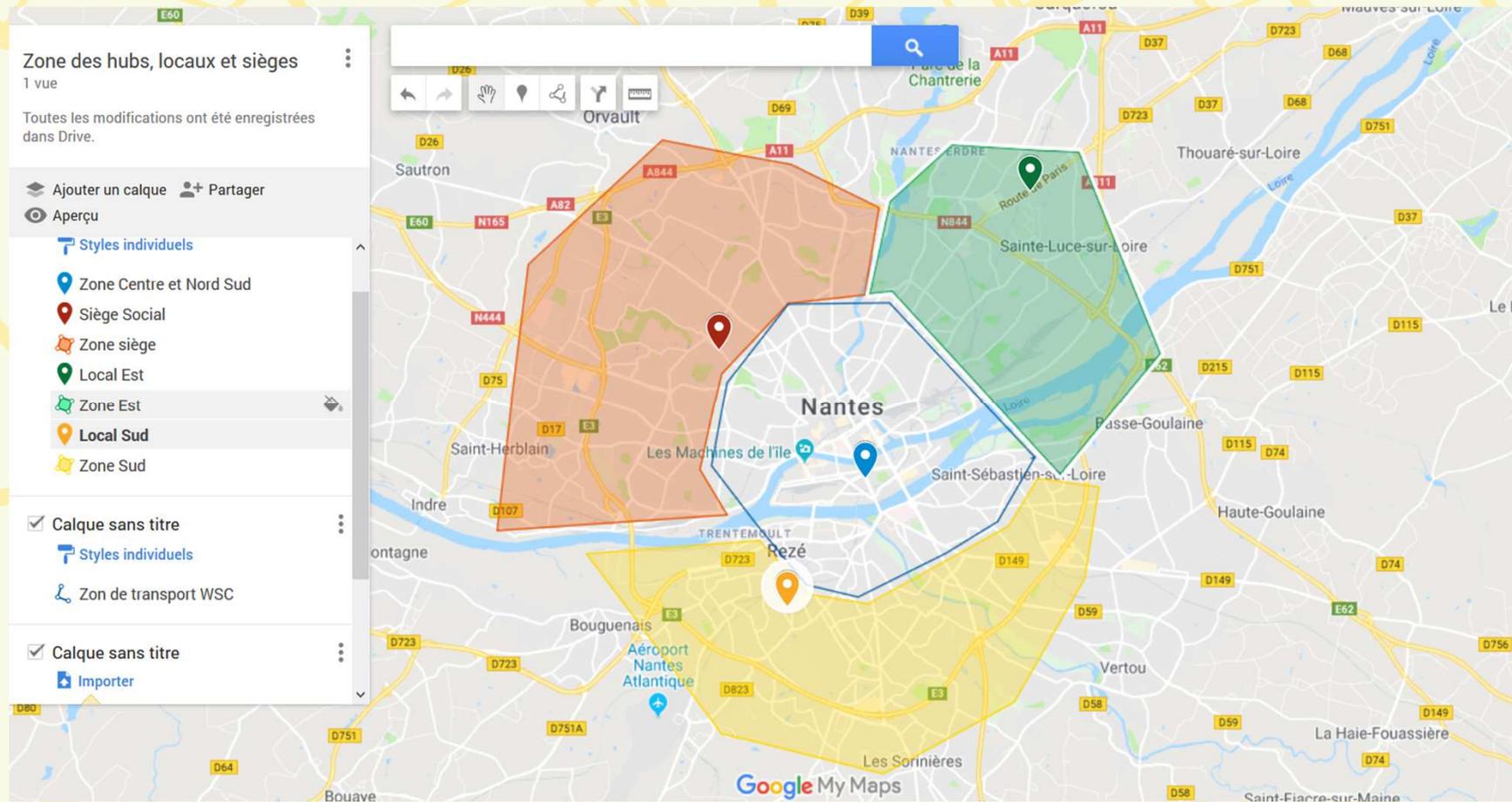
N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40



Développement et participation à l'économie locale avec Monnaies locales SoNantes et Retz'1

N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

Stockage et zone de livraison



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

1, 2, 3 courses

- Outil commun pour l'ensemble des artisans et commerçants de proximité de Nantes qui permet la mutualisation de leur offre tout en la rendant davantage accessible, avec la livraison, pour qu'elle devienne un réel mode de consommation alternatif, engagé et responsable au quotidien.
- Les Coursiers Nantais en soutien logistique et transport



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40



N°SIRET : 833 582 976 00019 / contact@lescoursiersnantais.fr
/ 06 15 24 06 40

Résumé

- Transport de marchandise, colis et courriers
- Livraison de Repas
- Hubs Logistiques
- Passage en SCOP au 31/12/2019
- Valeurs de l'organisation => économie local et écologie
- Membre de l'économie sociale et solidaire
- Mouvement social sur le statut de coursier à vélo